

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE



Création d'un entrepôt logistique

PLPN3- Parc Logistique du Pont de Normandie 3

Port du Havre (76)

PRD PLPN3	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Présentation du dossier
-----------	--	-------------------------

IDENTIFICATION DU PETITIONNAIRE

Siège social :

PRD – PERCIER REALISATION ET DEVELOPPEMENT

8-10 rue Lamennais
75008 PARIS

Forme juridique	:	SAS
Capital	:	1 050 000 €
SIRET	:	409 958 162 000 45
Code APE	:	4120 B

Adresse de l'établissement faisant l'objet de la demande d'autorisation :

Port du Havre (76) – PLPN3 / Parcelle B (18,5 ha)

Le site se trouve sur le territoire des communes de Saint Vigor d'Ymonville et de Sandouville

Signataire de la demande d'autorisation d'exploiter :

Monsieur Guillaume ANDRE
Directeur de Programme



Personne chargée du suivi du dossier



Monsieur Guillaume ANDRE – Directeur de Programme
PRD – 8 rue Lamennais
g.andre@prd-fr.com – 01 40 17 91 98 / 06 27 10 82 94

Ce dossier a été rédigé avec le concours de Mme Ramia DIAZ MENDOZA et M. Anthony TROCHET de la société :

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
Service Maitrise des Risques HSE
Technoparc des Bocquets
110, Allée Robert Lemasson
76235 BOIS GUILLAUME cedex

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
Service Maitrise des Risques HSE
16, chemin du Jubin
BP 26
69571 DARDILLY cedex

 02.35.59.46.00
 02.35.59.46.46

 04.72.29.32.50
 04.78.35.63.10

Les informations consignées dans ce document émanent de la Direction de l'Etablissement qui a vérifié le présent dossier, en assure l'authenticité et en assume la responsabilité.

PRD PLPN3	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Présentation du dossier
-----------	--	-------------------------

CONTENU DU DOSSIER

Ce dossier comprend les éléments suivants :

- PARTIE 0 : La présente partie de présentation du dossier,
- PARTIE 1 : La description du projet présentant la localisation du site, les installations et les activités prévues,
- PARTIE 2 : Le régime juridique de l'établissement et le classement des activités par rapport à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :
- PARTIE 3 : La note de présentation non technique du projet,
- PARTIE 4 : L'étude d'impacts du projet dont le but est l'identification des différentes nuisances potentielles de l'installation, l'évaluation de ses effets et impacts sur l'environnement et la santé, et le recensement des dispositions prises pour les limiter,
- PARTIE 5 : Le résumé non technique de l'étude d'impact,
- PARTIE 6 : L'étude de dangers en cas d'accident et les mesures prises pour les prévenir et les moyens de secours propres à l'établissement,
- PARTIE 7 : Le résumé non technique de l'étude de dangers :
- PARTIE 8 : Plans réglementaires
 - Plan de situation 1/25000^{ème}
 - Plan masse du projet
 - Plan des abords 35m à l'échelle 1/1000^{ème}
 - Plan des abords 100 m à l'échelle 1/2500^{ème}
- PARTIE 9 – Maitrise foncière
- PARTIE 10 – Avis de remise en état du site
- ANNEXES

PRD PLPN3	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Présentation du dossier
-----------	--	-------------------------

PRESENTATION DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Le présent dossier d'Autorisation Environnementale est déposé pour la société Percier Réalisation et Développement (PRD) qui souhaite développer une activité de logistique sur un terrain global de 18,5 ha sur les communes de Sandouville et de Saint Vigor d'Ymonville (76).

Le terrain accueillera un bâtiment qui sera classé comme une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement au titre de l'Autorisation.

A ce titre, le terrain global est soumis à Autorisation Environnementale avec Étude d'impact. Le dossier comprend également les parties de présentation du régime juridique ainsi que l'étude de dangers spécifiques aux activités du site.

Au terme de l'instruction, le site devra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation unique.